

Les salaires dans les entreprises en 2008 : une hausse conséquente contrebalancée par l'inflation

Stéphanie Depil et Roselyne Kerjosse,
Département de l'Emploi et des revenus d'activité, Insee

En 2008, un salarié à temps complet du secteur privé et semi-public, gagne en moyenne 2 753 euros par mois en brut et 2 069 euros nets de tous prélèvements à la source, en hausse de 3,6 % en euros courants par rapport à 2007. Compte tenu de la forte hausse des prix à la consommation (2,8 % en 2008) le salaire net moyen a donc augmenté de 0,7 % entre 2007 et 2008 en euros constants, soit 1,1 point de moins qu'entre 2006 et 2007. L'éventail des salaires reste globalement stable : + 0,8 % pour le premier décile, + 0,9 % pour la médiane et + 0,5 % pour le dernier décile.

Du fait de la crise, la structure de l'emploi du secteur privé s'est modifiée en 2008 : moins d'ouvriers et notamment d'ouvriers non qualifiés, davantage de femmes. En prenant en compte ces effets, le salaire moyen net à structure constante n'augmente que de 0,1 % en euros constants.

En 2008, un salarié travaillant en France (métropole et DOM) à temps complet dans une entreprise du secteur privé ou semi-public gagne en moyenne 2 753 euros par mois en salaire brut (*définitions*) et 2 069 euros en salaire net de tous prélèvements à la source. Malgré le fort ralentissement de l'activité économique amorcé au printemps 2008, le salaire net moyen affiche une hausse de 3,6 % en euros

courants, soit une augmentation quasiment identique à celle de 2007 (+ 3,3 %).

Cette hausse des salaires intervient cependant dans un contexte de forte résurgence de l'inflation. En effet, déduction faite de la hausse des prix à la consommation en 2008 (+ 2,8 %), la progression des salaires nets moyens est ramenée à 0,7 % en euros constants, soit 1,1 point de moins que l'année précédente (*tableau 1*).

L'éventail des salaires reste stable

Le salaire net médian, qui partage les salariés à temps complet en deux groupes d'effectifs égaux, s'élève à 1 655 euros par mois. Il reste de 20 % inférieur au salaire net moyen mais augmente légèrement plus vite (+ 3,8 % en euros courants et + 0,9 % en euros constants).

En 2008, 10 % des salariés à temps complet (1^{er} décile ou D1) ont gagné un salaire net mensuel inférieur à 1 123 euros (*tableau 2*). En haut de l'échelle (9^e décile ou D9), 10 % disposent de plus de 3 267 euros et les 1 % les mieux rémunérés (ou 99^e centile) bénéficient de plus de 7 890 euros. Le rapport entre le 1^{er} et le 9^e décile demeure égal à 2,9, comme les cinq dernières années. L'évolution des salaires nets a été positive pour l'ensemble de la hiérarchie salariale. Elle est un peu plus faible pour le 1^{er} décile (+ 0,8 %) que pour la médiane (+ 0,9 %). Il s'agit de la poursuite d'une évolution observée depuis 2005 (+ 0,8 % en moyenne annuelle en euros constants pour le D1 contre + 1,1 % pour la médiane), en lien avec le ralentissement de la hausse du Smic. C'est le 9^e décile qui augmente le moins en 2008. Le 99^e centile augmente quant à lui de 1,1 % en 2008 (contre 2,8 % en 2007).

1 Évolutions annuelles des salaires moyens pour les emplois à temps complet

en % en euros constants

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Salaire brut moyen ¹	1,7	0,6	0,9	0,9	-0,3	0,6	1,1	1,0	1,7	0,6
Salaire moyen net de prélèvements	1,6	0,5	1,1	0,6	-0,3	0,0	1,0	0,4	1,8	0,7
Salaire brut moyen à structure constante	1,1	0,0	0,2	0,1	-0,2	0,2	0,9	0,8	1,4	0,0
Salaire moyen net de prélèvements à structure constante	1,0	-0,1	0,4	-0,2	-0,8	-0,4	0,8	0,2	1,5	0,1
Incidence des effets de structure sur le salaire net ²	0,6	0,6	0,7	0,8	0,5	0,4	0,2	0,2	0,3	0,6
Pour mémoire : indice des prix à la consommation	0,5	1,7	1,7	1,9	2,1	2,1	1,8	1,6	1,5	2,8

1. Les variations des rémunérations non soumises à cotisations sociales (participation, intéressement) sont prises en compte dans les évolutions du salaire brut moyen seulement à partir de l'évolution 2001/2002.

2. Voir *Définitions*.

Champ : salariés à temps complet du secteur privé et semi-public, France.

Source : Insee, DADS fichier semi-définitif.

2 Distribution des salaires mensuels nets de tous prélèvements en 2008 et évolution entre 2007 et 2008 en euros constants

Déciles	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Salaire net 2008 (euros)	Évolution 2007-2008 (%)	Salaire net 2008 (euros)	Évolution 2007-2008 (%)	Salaire net 2008 (euros)	Évolution 2007-2008 (%)
D1	1 123	0,8	1 170	1,1	1 064	0,6
D2	1 261	0,9	1 316	1,3	1 188	0,6
D3	1 382	1,0	1 446	1,3	1 287	0,7
D4	1 509	1,0	1 580	1,3	1 392	0,6
D5 ou Médiane	1 655	0,9	1 734	1,2	1 517	0,5
D6	1 836	0,9	1 927	1,2	1 674	0,5
D7	2 078	0,8	2 196	1,0	1 883	0,4
D8	2 466	0,7	2 640	0,8	2 178	0,5
D9	3 267	0,5	3 563	0,6	2 754	0,6
Moyenne	2 069	0,7	2 219	0,9	1 795	0,5

Lecture : En 2008, 10 % des salariés à temps complet du secteur privé et semi-public gagnent un salaire mensuel net inférieur à 1 123 euros.

Champ : salariés à temps complet du secteur privé et semi-public, France.

Source : Insee, DADS fichier semi-définitif.

Hausse des salaires sur fond de crise économique : une contradiction apparente

La hausse modérée des salaires moyens du secteur privé intervient dans un contexte de crise économique apparue mi-2008. Le produit intérieur brut (PIB) se replie dès le 2^e trimestre et cette contraction s'aggrave au 4^e trimestre. Au total, le PIB s'accroît de 0,2 % en volume en moyenne en 2008 contre 2,4 % en 2007. En lien avec le ralentissement de l'activité économique, le taux de chômage au sens du BIT repart à la hausse début 2008 après deux années de baisse. Enfin, l'emploi s'ajuste également à compter du 2^e trimestre 2008, avec une chute des effectifs du tertiaire marchand. L'intérim, principal vecteur d'ajustement de l'emploi à l'activité économique est à l'origine de ce repli.

Malgré l'entrée en crise, les hausses de salaires privés se sont poursuivies. Conformément aux enseignements des crises passées, les salaires se sont ajustés à la situation du marché du travail et de la conjoncture avec un certain retard. En outre, la hausse des salaires constatée en 2008 intègre l'impact des modifications de la structure des emplois entre 2007 et 2008 et notamment la baisse de l'emploi ouvrier *a priori* moins bien rémunéré. Face à la flambée des cours des matières premières au 1^{er} semestre 2008 et à l'entrée en crise, les entreprises ont eu moins recours à l'intérim, qui enregistre une baisse historique de plus de 20 % en 2008. Le repli s'est fortement accentué en fin d'année

au 4^e trimestre 2008, le volume de travail temporaire est à son plus bas niveau depuis 1999. Or, ces emplois intérimaires sont pour les trois quarts d'entre eux des emplois d'ouvriers. La baisse des effectifs d'ouvriers est également à relier à la forte destruction d'emplois observée dans l'industrie en 2008.

Ainsi, la structure des salariés s'est modifiée entre 2007 et 2008 : la part des ouvriers a diminué au profit des cadres. Ces changements contribuent pour 0,6 point à la hausse du salaire net moyen entre 2007 et 2008 et cet effet de structure est le plus important depuis 2002. À structure constante, c'est-à-dire à répartition identique des effectifs par secteur d'activité, tranche d'âge, sexe et catégorie socioprofessionnelle, le salaire moyen, exprimé en euros constants, a quasiment stagné en 2008 (0,0 % pour le salaire brut et + 0,1 % pour le salaire net), alors qu'il avait progressé de + 1,5 % en 2007.

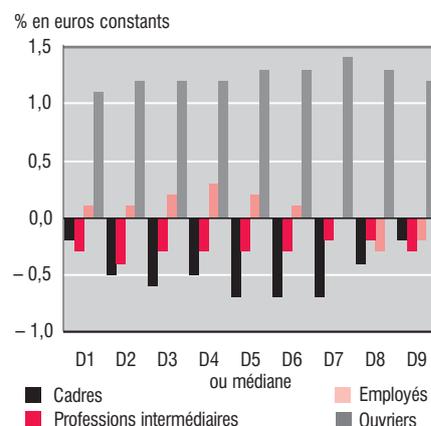
Dans les secteurs perdant des emplois, une hausse en trompe-l'œil des salaires ouvriers

Tous secteurs d'activité confondus, ce sont, apparemment, les salaires nets moyens des ouvriers qui, en 2008, enregistrent l'évolution la plus favorable avec une hausse de 1,3 % en euros constants. Cette augmentation s'explique largement par un effet de structure, avec le repli marqué de l'emploi des ouvriers les moins qualifiés (*graphique*). Le salaire net moyen des employés est stable ; celui des professions intermédiaires baisse de

0,4 %. Ce sont les rémunérations des cadres qui, après trois années favorables, pâtissent le plus de ce contexte de crise, avec une baisse de 0,7 %. Cette évolution, plus cyclique, des rémunérations des cadres trouve largement son origine dans la part variable du salaire plus élevée que la moyenne.

Les salaires moyens des cadres baissent notamment dans les activités financières et immobilières (respectivement de - 4,6 % et - 3,9 % en euros constants) après une hausse particulièrement importante dans la finance en 2007. En revanche, le salaire moyen des ouvriers augmente davantage en euros constants que la moyenne dans les secteurs qui connaissent une forte baisse d'effectifs : dans les services aux entreprises y compris intérim (+ 3,2 %) et dans l'industrie automobile (+ 1,8 %). Ces augmentations sont, là encore, très largement le résultat d'un effet mécanique : c'est, en effet, principalement la baisse de l'emploi des ouvriers les moins qualifiés qui provoque la hausse du salaire moyen ouvrier. Dans les services aux entreprises, cette augmentation est liée au contexte particulier de l'intérim en 2008. En effet, dans ce secteur, la hausse constatée en 2008 est de 5,4 % pour le salaire moyen des intérimaires. Si l'on ne prenait pas en compte l'intérim, la hausse du salaire moyen de l'ensemble des ouvriers serait ainsi ramenée de 1,3 % à 0,8 %.

Évolutions des déciles de salaires mensuels nets entre 2007 et 2008 par catégorie socioprofessionnelle



Lecture : le premier décile (D1), niveau en dessous duquel se situent 10 % des salaires les plus bas, a baissé de 0,2 % en euros constants pour les cadres entre 2007 et 2008 et de 0,3 % pour les professions intermédiaires ; il a augmenté de 0,1 % pour les employés et de 1,2 % pour les ouvriers.

Champ : salariés à temps complet du secteur privé et semi-public, France.

Source : Insee, DADS fichier semi-définitif.

Deux revalorisations du Smic pour compenser l'inflation

En 2008, les personnes ayant les plus bas salaires ont pu bénéficier de la revalorisation relativement importante du Smic, en raison de son indexation sur l'inflation. Cette revalorisation correspond strictement au minimum légal. En 2008, l'inflation s'élève, en effet, à 2,8 %, soit la hausse des prix la plus forte depuis 1991. À titre de comparaison, la hausse des prix était comprise entre 1,5 % et 1,8 % les trois années précédentes.

Le Smic horaire brut a été revalorisé à deux reprises au cours de l'année 2008 : une première fois, de manière anticipée, le 1^{er} mai (+ 2,3 %) pour compenser la hausse des prix constatée entre mai 2007 et mars 2008 (cette hausse ayant dépassé le seuil des 2 %, le mécanisme de revalorisation du Smic s'est déclenché automatiquement) ; une seconde fois, de manière plus traditionnelle, le 1^{er} juillet (+ 0,9 %). Soit une hausse totale de 3,2 % en un an, du 1^{er} juillet

2007 au 1^{er} juillet 2008, contre + 2,1 % entre le 1^{er} juillet 2006 et le 1^{er} juillet 2007.

Au total, 13,9 % des salariés des entreprises non agricoles et hors intérim contre 12,9 % en 2007 ont bénéficié de cette revalorisation, soit 2 180 000 personnes.

L'écart salarial entre hommes et femmes s'accroît légèrement

En 2008, le salaire moyen des femmes progresse moins que celui des hommes (+ 0,5 % contre + 0,9 %) mais l'emploi féminin résiste mieux. Ce constat se vérifie sur l'ensemble de la hiérarchie salariale, et en particulier, pour la médiane qui augmente de 0,5 % pour les femmes mais de 1,2 % pour les hommes (tableau 2). Aussi, l'écart salarial moyen entre hommes et femmes s'accroît-t-il légèrement : une salariée à temps complet gagne en moyenne 19,1 % de moins que son homologue masculin (soit - 0,3 point par rapport à 2007). Il s'accroît également pour toutes les

catégories socioprofessionnelles sauf pour les cadres.

Les salariés n'ayant pas changé de poste durant les deux dernières années ont, en moyenne, des augmentations de salaires plus élevées. Ainsi, les salariés à temps complet ayant travaillé l'ensemble des deux années 2007 et 2008 dans le même établissement (les « permanents-permanents ») ont un salaire net moyen qui augmente de 2,2 % en euros constants. Mais, là encore sous l'effet de la conjoncture, la hausse est sensiblement plus faible que celle de 2007 (3,4 %). Aussi, la part des permanents-permanents, qui voient leur salaire augmenter plus vite que l'inflation, a-t-elle diminué, passant de 69 % en 2007 à 61 % en 2008.

Le salaire horaire des salariés à temps partiel diminue

En 2008, le salaire horaire net moyen pour les temps non complets a diminué de 1,3 % en euros constants alors qu'il a légèrement augmenté (+ 0,5 %) pour

3 Salaires mensuels et horaires moyens et répartition des effectifs selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle

	Salaires bruts			Salaires nets de tous prélèvements			Répartition des effectifs (%)	
	Euros courants		Euros constants Évolution (%)	Euros courants		Euros constants Évolution (%)	2007	2008
	2007	2008		2007	2008			
Salaires mensuels des postes à temps complet (et effectifs en années-travail)								
Hommes	2 843	2 945	0,8	2 138	2 219	0,9	65,1	64,6
Femmes	2 324	2 401	0,5	1 737	1 795	0,5	34,9	35,4
Ensemble	2 662	2 753	0,6	1 998	2 069	0,7	100,0	100,0
Cadres ¹	5 371	5 491	-0,6	4 001	4 083	-0,7	16,4	16,8
Prof. interm.	2 700	2 764	-0,4	2 019	2 068	-0,4	24,6	24,8
Employés	1 836	1 882	-0,3	1 393	1 432	0,0	22,7	22,9
Ouvriers	1 933	2 003	0,8	1 463	1 523	1,3	36,3	35,6
Smic (151,67 h)	1 267	1 305	0,2	995	1 025	0,2	-	-
Salaires horaires (et effectifs en nombre d'heures travaillées)								
Salariés à temps complet								
Hommes	18,38	18,98	0,5	13,82	14,30	0,6	65,6	65,2
Femmes	15,35	15,83	0,3	11,47	11,83	0,3	34,4	34,8
Ensemble	17,34	17,88	0,3	13,02	13,44	0,5	100,0	100,0
Cadres ¹	34,27	35,08	-0,4	25,53	26,09	-0,6	16,8	17,1
Prof. interm.	17,55	17,93	-0,6	13,12	13,42	-0,5	24,6	24,8
Employés	12,09	12,36	-0,5	9,17	9,41	-0,2	22,5	22,6
Ouvriers	12,64	13,03	0,2	9,57	9,91	0,7	36,1	35,5
Salariés à temps non complet								
Hommes	16,90	16,92	-2,6	12,84	12,89	-2,3	30,6	30,1
Femmes	13,47	13,77	-0,5	10,10	10,34	-0,5	69,4	69,9
Ensemble	14,52	14,72	-1,4	10,94	11,10	-1,3	100,0	100,0
Cadres ¹	29,92	30,82	0,2	22,24	22,84	-0,1	12,2	11,4
Prof. interm.	16,97	17,23	-0,1	12,62	12,94	-0,2	18,5	18,1
Employés	11,05	11,31	-0,4	8,36	8,58	-0,2	47,9	48,0
Ouvriers	11,39	11,70	0,0	8,70	8,98	0,4	21,4	22,6
Smic	8,36	8,61	0,2	6,56	6,76	0,2	-	-

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : salariés du secteur privé et semi-public, France.

Source : Insee, DADS fichier semi-définitif.

les temps complets. Pour les premiers, il s'élève à 11,10 euros en moyenne, contre près de 13,44 euros pour les temps complets (tableau 3). Cette évolution résulte essentiellement d'un effet de structure : parmi les salariés à temps non complet, la part des ouvriers a augmenté.

Ce constat d'une évolution moins favorable des salaires pour les temps non complets est renforcé par l'analyse du revenu salarial (*encadré*). En effet, le revenu salarial moyen d'un salarié à temps non complet a baissé de 3,1 % en euros constants entre 2007 et 2008, contre +1,2 % pour les temps complets.

Définitions

Le **salair brut** correspond à l'intégralité des sommes perçues par le salarié au titre de son contrat de travail, avant toute déduction de cotisations obligatoires. Il intègre les sommes versées au titre de la participation et l'intéressement.

Le **salair net** est calculé à partir du salaire net fiscal disponible dans la DADS. Il est net de toutes cotisations sociales, y compris CSG (contribution sociale généralisée) et CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Il ne comprend pas la participation et l'intéressement placé sur un plan d'épargne entreprise (qui ne sont pas imposables). En cas de chômage partiel, l'indemnité, allocation spécifique financée par l'État et complémentaire prise en charge par l'employeur, est partie intégrante du salaire, sans qu'il soit possible de la distinguer dans la source DADS.

Pour les salariés à temps complet, les effectifs sont convertis en années-travail au prorata de leur durée de présence.

Les moyennes sont obtenues en pondérant les salaires annualisés par la durée de présence. Par exemple, un salarié ayant occupé un poste donné durant six mois et ayant perçu 10 000 euros compte pour 0,5 « année-travail » rémunérée 20 000 euros par an.

Les évolutions en **euros constants** (ou en termes réels) sont calculées en tenant compte de la progression de l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) de l'ensemble des ménages, qui a augmenté, en moyenne de 2,8 % en 2008.

Du salaire au revenu salarial

L'indicateur de salaire retenu globalement dans cette étude est le salaire net mensuel moyen offert par un employeur pour un temps complet. Le revenu salarial se place, quant à lui, du point de vue du salarié et correspond à l'ensemble des salaires qu'il a perçus au cours d'une année donnée, éventuellement pour plusieurs postes de travail et celles que soient sa durée d'emploi sur l'année ou sa quotité de travail. Il concerne donc l'ensemble des salariés, qu'ils soient à temps complet ou non. Le revenu salarial perçu dans l'année par un salarié peut se décomposer comme le produit d'une durée d'emploi dans l'année (en jours), d'une quotité de travail (nombre d'heures par jour) et d'un salaire horaire.

En 2008, pour les temps complets, revenu salarial et salaire mensuel moyen évoluent à peu près de conserve. En revanche, les salariés à temps non complet connaissent, en moyenne, une nette baisse de leur revenu salarial (-3,1 % en euros constants en 2008). Celle-ci résulte avant tout d'une baisse du salaire horaire conjuguée à une réduction de la durée de travail dans l'année. En effet, le nombre de jours moyen travaillés baisse de 0,6 % en moyenne en 2008 pour les salariés à temps non complet. Pour les ouvriers non qualifiés à temps non complet, cette diminution est même de -1,3 %.

L'évolution du salaire moyen peut être décomposée en un **effet de structure** et une **évolution à structure constante**. L'évolution à structure constante est obtenue en calculant l'évolution du salaire moyen sans modification des effectifs des groupes homogènes qui ont été distingués, selon les variables suivantes : sexe, tranche d'âge, catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité.

L'effet de structure est lui-même la résultante de deux facteurs : les changements de groupe des personnes présentes les deux années (le plus souvent suite à des promotions) et les mouvements d'entrées et de sorties (embauches ou départs). Il ne mesure cependant qu'imparfaitement l'impact sur les salaires des modifications fines de la structure des qualifications de la population salariée, dans la mesure notamment

où les ouvriers, comme les employés, ne sont pas distingués selon leur qualification. Les **permanents-permanents** sont ici définis comme les salariés qui travaillent à temps complet deux années consécutives complètes (24 mois) dans le même établissement. Ils ne constituent qu'un sous-ensemble de la main-d'œuvre salariée.

Sources

Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) que les entreprises adressent à l'administration. Tous les salariés, présents ou non toute l'année, sont concernés, à l'exception des personnels des services domestiques et des agents de la Fonction publique d'État. L'exploitation des DADS ayant permis de donner les informations présentées ici exclut cependant les salariés du secteur agricole, les agents des collectivités territoriales et des hôpitaux publics, ainsi que les apprentis, les stagiaires et les titulaires d'emplois aidés.

Les résultats sont issus de l'exploitation du sondage au 1/12 des déclarations de 2007 et 2008. Pour l'année 2008, le fichier exploité est semi-définitif (et exhaustif pour le calcul des statistiques non désagrégées par catégorie socioprofessionnelle, cette dernière variable faisant l'objet d'un codage spécifique dans le sondage au 1/12).

Bibliographie

« Les très hauts salaires du secteur privé », Michel Amar, *Insee Première*, n° 1288, avril 2010.

« Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2007 », Stéphanie Depil, *Insee Résultats*, série Société, n°101, novembre 2009.

« France portrait social », *Insee Références*, édition 2009.

« L'intérim en 2008 : recul marqué de l'intérim », Jérôme Domens, *Premières informations, premières synthèses* n° 27.4, juin 2009, Dares.

« Les bénéficiaires de la revalorisation du Smic au 1^{er} juillet 2009 », Yves Jauneau, *Premières informations, premières synthèses* n° 49.1, novembre 2009, Dares.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : S. Coutureau
Impression : Jouve
Code Sage IP101300
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES